



## Neighbourhood Small Grants

### **Demande de Neighbourhood Small Grants 2020 (petites subventions de quartier)**

Le programme Neighbourhood Small Grants (NSG) (petites subventions de quartier) aide les personnes qui veulent faire de leurs communautés des endroits où il fait bon vivre. Nos subventions varient entre 50 \$ et 500 \$. Une subvention est une somme que nous vous donnons pour concrétiser votre projet. Vous devez demander la subvention, mais vous n'avez pas besoin de rembourser la somme. **Si vous avez accès à un ordinateur et à un courrier électronique, nous vous encourageons à présenter une demande en ligne à <http://neighbourhoodsmallgrants.ca>**

La date limite pour présenter une demande pour les communautés de Metro Vancouver à l'**exception de Westside Vancouver** est le **9 avril**. La date limite pour présenter une demande pour **Westside Vancouver** est le **6 avril**.

**Les principes des Neighbourhood Small Grants qui guident le programme sont les suivants :**

**Chacun possède des talents :** quiconque peut exprimer ses idées, offrir ses talents, ses compétences, ses expériences et ses contacts pour édifier une communauté solide.

**La puissance des petites choses :** De petites sommes d'argent peuvent entraîner des changements importants dans la communauté sous la forme de nouvelles relations, d'une plus grande confiance en soi, du développement du leadership, d'un sens profond de l'appartenance et de la création de traditions locales.

**Les décisions locales sont préférables :** Les membres de la communauté ayant des expériences et des parcours diversifiés ont l'occasion de prendre des décisions relatives aux personnes qui devraient obtenir les subventions dans leur communauté.

**L'endroit où nous vivons importe :** Les subventions permettent à une personne de faire équipe avec son voisin et de présenter un projet qu'elle peut réaliser dans une région où elle habite et en fonction de ce qui fonctionne, selon elle, dans sa communauté.

**Nous apprenons ensemble :** Il n'existe pas juste une seule bonne façon de bâtir une communauté afin que toute personne qui participe au programme ait de nombreuses occasions d'apprendre, de partager, de réfléchir, d'échanger et de déterminer les connaissances, les compétences et les renseignements qu'elle peut utiliser au sein et au-delà du programme.

**Tout le monde est invité :** Le programme est accessible et ouvert à toutes les personnes qui vivent dans la région des NSG, peu importe leur âge, leur ethnicité, leur revenu, leurs antécédents culturels, leur genre, leur capacité et leur orientation sexuelle.

#### **Qui peut présenter une demande?**

- Les projets doivent se dérouler dans l'une des communautés du programme NSG.
- Chaque projet NSG doit avoir deux demandeurs. Les deux demandeurs doivent appartenir à la même communauté mais vivre à des adresses différentes.
- Le projet doit avoir lieu dans votre propre quartier ou communauté.
- Vous pouvez présenter **une** demande seulement pour un projet NSG par année et seulement au sein d'une communauté.

- Les organisations et les entreprises enregistrées ne peuvent pas présenter de demande.
- Aucun lien antérieur avec un organisme communautaire n'est requis.

### **Quelles informations devez-vous connaître à propos de NSG?**

- Votre projet doit être gratuit et la population doit être libre d'y participer. Nous encourageons les demandes concernant des projets qui sont accessibles aux personnes handicapées et ouverts à tous.
- Vous ne pouvez pas recueillir des fonds pour d'autres projets et/ou organisations pendant votre événement. Cependant, nous vous encourageons à solliciter des dons ou des dons en nature d'entreprises locales pour aider à soutenir votre projet.
- Les grands projets d'immobilisation, y compris la construction et l'entretien de biens publics tels que les terrains de jeu ou l'achat d'équipement tel que des ordinateurs, ne sont pas admissibles.
- Les projets impliquant de la psychothérapie et des services de soutien en matière de counseling ne sont pas admissibles.
- Vous devez débiter votre projet après que la décision de subvention a été prise. Les projets ne sont pas subventionnés rétroactivement.
- Bien que certains projets puissent continuer toute l'année, on s'attend à ce que votre subvention du programme NSG soit dépensée avant le 30 novembre.

### **À quoi devez-vous penser lorsque vous estimez les coûts de votre projet?**

- Les demandes de subventions pour des projets devraient être inférieures à 500 \$. Cependant, les demandes qui offrent des façons uniques et créatives d'atteindre les objectifs du NSG peuvent être prises en considération pour un financement supplémentaire.
- Vous ne pouvez pas tirer un avantage financier de votre projet. Le montant de la subvention peut être utilisé pour payer les gens pour des services (appelés également honoraires) permettant d'aider au projet. On peut citer l'exemple d'un charpentier ou d'un maquilleur. Le total des honoraires ne peut pas dépasser 100 \$ par projet. Il vous incombe de conserver les reçus des dépenses pour comptabiliser tous les coûts du projet.

### **Que devez-vous savoir si vous utilisez un espace public (par exemple, une rue ou un parc du quartier) pour votre projet?**

- Les projets qui ont lieu dans les rues du quartier ou dans les espaces et/ou les parcs publics doivent respecter les règlements municipaux et les permis appropriés doivent avoir été accordés.
- Vous devez obtenir une assurance responsabilité avant la date de début de votre projet.
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les pages Web municipales de votre localité ou appeler votre ligne d'information municipale.

### **À quoi devez-vous penser lorsque vous réalisez votre projet?**

- Votre projet devrait répondre à un ou plusieurs principes et objectifs du programme NSG. Le principal objectif devrait être d'établir des liens entre les voisins et d'accroître la participation des membres de la communauté dans leur communauté.
- Votre projet doit avoir lieu dans la communauté où votre demande est traitée.
- Les événements de style festival devraient se concentrer sur un quartier ou une communauté spécifique et compter entre 100 et 300 participants. Les projets qui font partie de festivals doivent mettre en évidence une activité au sein de l'événement qui aide les résidents à développer ou à renforcer les relations entre eux.

### **Que faites-vous après avoir reçu le montant de la subvention?**

- Pour aider les futurs demandeurs, veuillez documenter votre projet à l'aide de photos, de vidéos ou en rédigeant un résumé de votre événement. Partagez ces éléments avec votre coordonnateur NSG et présentez-les sur le site Web du programme à [neighbourhoodsmallgrants.ca](http://neighbourhoodsmallgrants.ca).
- Les chefs de projet doivent participer à la célébration NSG qui se tient à l'automne. On pourrait vous demander de partager l'histoire de votre projet avec d'autres participants.



6. Pour quel type de projet présentez-vous une demande? Si vous choisissez « **Autre** », veuillez décrire.

- Fête de quartier
- Événements rassembleurs de la communauté verticale (immeuble de grande hauteur et d'habitation)
- Nettoyage du quartier
- Conversations communautaires
- Santé et bien-être
- Sécurité du quartier
- Activités de soutien/liées au cercle de soin qui ne comprennent pas la psychothérapie ou le counseling
- Liens intergénérationnels
- Sports et loisirs
- Arts
- Activités culturelles
- Sécurité alimentaire (jardinage, mise en conserve et cuisine)
- Projet axé sur l'environnement et l'écologie
- Partage de connaissances/de ressources (échanges de vêtements ou apprendre comment cuisiner)
- Appréciation et visite de l'histoire de la communauté
- Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_

7. Veuillez décrire votre projet en donnant autant de détails que possible. Dans cette section, faites-nous part de votre idée et de votre vision. Comment votre projet permettra-t-il d'établir des liens entre les voisins et de faire participer les personnes qui vivent dans votre communauté?

8. Nous avons réservé une petite partie du montant de la subvention à deux secteurs prioritaires illustrés ci-dessous. Veuillez indiquer si votre projet est axé sur l'un ou l'autre des secteurs prioritaires ci-dessous.

**Remarque : Si votre projet n'est pas axé sur les secteurs prioritaires ci-dessous, veuillez omettre cette question.**

- Apprentissage et compréhension interculturels des Autochtones et des non-Autochtones
- (Le terme « Autochtone » renvoie aux Premières Nations, aux Inuit et aux Métis collectivement)
- Projets dirigés par des jeunes et axés sur ceux-ci (âgés entre 18 et 24 ans)

Veuillez indiquer ci-dessous si vous

- êtes jeune (âgé entre 18 et 24 ans)
- vous identifier comme autochtone (Premières Nations, Métis, Inuit, autre)

9. Objectifs du programme NSG

- Établir des liens avec les voisins et les faire participer
- Partager des compétences et des connaissances
- Accroître le sentiment d'appartenance
- Contribuer à la communauté d'une personne de manière positive
- Célébrer et mettre en avant la diversité de votre communauté

10. Comment votre projet atteint-il un ou plusieurs objectifs du programme ci-dessus? (Il n'est pas nécessaire que votre projet atteigne tous les objectifs pour être considéré.)

11. Quand votre projet et/ou votre événement auront-ils lieu? Soyez aussi précis que possible :

12. Où votre projet ou votre événement aura-t-il lieu?

13. Environ combien de personnes participeront à votre projet ou en bénéficieront directement?

- 5 personnes ou moins
- 6 à 10 personnes
- 11 à 20 personnes
- 20 à 50 personnes
- 51 à 100 personnes
- Plus de 100 personnes

14. Comment avez-vous entendu parler du programme Neighbourhood Small Grants? (Cochez tout ce qui s'applique)

- Organisation communautaire locale
- Voisin
- Affiche/brochure
- Site Web
- Médias sociaux
- Membre du comité des subventions de quartier
- Autre \_\_\_\_\_

15. Comment ferez-vous la promotion du projet et rejoindrez-vous et/ou incluez-vous les habitants de la communauté? Donnez autant de détails que possible.

**Partie 3 : Budget :** L'objectif de la subvention est de contribuer aux frais et aux dépenses associés à votre projet tels que la location d'un espace, la nourriture, les droits de permis, l'assurance responsabilité, les matériaux et les honoraires. Les honoraires sont une petite somme versée à une personne pour ses compétences en nature ou ses contributions sous la forme de connaissances. Voici des exemples : ouverture/bienvenue par un sage autochtone ou un artiste partageant ses compétences. Le total des honoraires ne peut pas dépasser **100 \$ par projet**.

Description	Montant
Promotion (p. ex., affiches, dépliants, annonces)	
Matériaux et fournitures (veuillez noter que l'achat de grand équipement tel que des ordinateurs n'est pas admissible)	
Nourriture	
Honoraires (Veuillez noter que les honoraires ne peuvent pas dépasser 100 \$)	
Frais de location	
Droits de permis (s'il y a lieu)	
Assurance responsabilité (s'il y a lieu)	
<b>Autres coûts (Veuillez préciser)</b>	
Dépenses totales de votre projet (Veuillez additionner les montants ci-dessus)	
Combien demandez-vous dans le cadre du programme NSG? (ne peut pas dépasser 500 \$)	
Tout autre soutien (s'il y a lieu) Dons de la communauté (en espèces ou en nature)	
Commandite	
Si vous ne recevez pas le plein montant de la subvention que vous demandez, comment modifierez-vous votre projet?	

## Partie 4 : Renseignements concernant les demandeurs de la subvention

Les questions suivantes sont facultatives et volontaires. Cela signifie que **vous n'êtes pas tenu d'y répondre**. Cependant, vos réponses sont importantes pour nous et peuvent nous aider à déterminer si vous atteignez la diversité des communautés que nous desservons. Les renseignements ne sont destinés qu'à notre utilisation et sont confidentiels.

<b>Tranche d'âge (veuillez encercler)</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> 13 à 18 ans</li><li><input type="radio"/> 18 à 24 ans</li><li><input type="radio"/> 25 à 34 ans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> 35 à 44 ans</li><li><input type="radio"/> 45 à 54 ans</li><li><input type="radio"/> 55 à 64 ans</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> 65 à 74 ans</li><li><input type="radio"/> 75 ans et plus</li></ul>
<b>Sexe</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Masculin</li><li><input type="radio"/> Féminin</li><li><input type="radio"/> Autre</li></ul>		
<b>Êtes-vous né au Canada?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Oui</li><li><input type="radio"/> Non</li></ul>	<b>Vous identifiez-vous comme autochtone?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Oui</li><li><input type="radio"/> Non</li></ul> <b>Si oui, veuillez partager votre héritage :</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Premières nations</li><li><input type="radio"/> Métis</li><li><input type="radio"/> Inuit</li><li><input type="radio"/> Autre :</li></ul>	
<b>Depuis combien de temps vivez-vous dans votre communauté actuelle?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Moins d'un an</li><li><input type="radio"/> 1 à 2 ans</li><li><input type="radio"/> 3 à 4 ans</li><li><input type="radio"/> 5 à 10 ans</li><li><input type="radio"/> 10 ans ou plus</li></ul>	<b>Dans quelle langue êtes-vous le plus à l'aise de communiquer?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Anglais</li><li><input type="radio"/> Français</li><li><input type="radio"/> Espagnol</li><li><input type="radio"/> Pendjabi</li><li><input type="radio"/> Chinois (mandarin ou cantonais)</li><li><input type="radio"/> Vietnamien</li><li><input type="radio"/> Tagal</li><li><input type="radio"/> Langue autochtone</li><li><input type="radio"/> Autre :</li></ul>	
<b>Veuillez sélectionner tout ce qui s'applique</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Propriétaire</li><li><input type="radio"/> Locataire</li><li><input type="radio"/> Habite un logement supervisé</li><li><input type="radio"/> Habite un logement coopératif</li><li><input type="radio"/> Habite un refuge de courte durée</li><li><input type="radio"/> Si vous ne voyez pas votre situation de logement dans la liste, veuillez entrer le terme que vous préférez ici :</li></ul>	<b>Dans quel type de logement vivez-vous?</b> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> Maison individuelle</li><li><input type="radio"/> Maison en rangée</li><li><input type="radio"/> Duplex</li><li><input type="radio"/> Faible hauteur/hauteur moyenne (de 2 à 6 étages)</li><li><input type="radio"/> Tour d'habitation</li><li><input type="radio"/> Logement dans un sous-sol</li><li><input type="radio"/> Autre :</li></ul>	

Nous vous remercions de présenter une demande dans le cadre du programme Neighbourhood Small Grants. Veuillez faire une copie de votre demande et la conserver dans vos dossiers. Le coordonnateur NSG de votre région vous informera de l'état de votre demande dans 6 à 8 semaines.